

tant—je ne dirai pas de faussetés car le Règlement me l'interdit—d'inexactitudes que je ne sais par où commencer.

Le premier ministre n'a pas reproché la situation aux pêcheurs, et le gouvernement n'a jamais donné à entendre que nous ne pouvions rien faire au sujet de la surpêche par des pays étrangers. Il est évident que la surpêche pratiquée par des pays étrangers contribue à aggraver les problèmes déjà aigus de l'industrie de la pêche et aussi, ce qui est tout aussi important, des personnes et des entreprises du Canada atlantique dont la survie est étroitement liée à la pêche.

Que pouvons-nous faire? Nous avons déjà obtenu une certaine réaction de la Communauté européenne et nous exerçons des pressions pour faire avancer le dossier. Le premier ministre a communiqué avec le président Delors qui a répondu par une lettre qui le montre mieux disposé que nous l'avions cru jusqu'à maintenant. Le premier ministre a fait savoir qu'il était prêt à rencontrer M. Delors.

Le ministre des Pêches de la CEE, M. Marin, a accepté de venir au Canada dans les prochaines semaines pour discuter avec les Canadiens d'un compromis acceptable au sujet de la surpêche. Nous donnerons suite à ces contacts. Nous suivrons toute piste susceptible de nous aider à régler le problème de la surpêche et tous les autres problèmes qui frappent si durement le Canada atlantique.

**L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges):** Voilà maintenant que le ministre parle de faussetés. Quand il répondra, pourrait-il. . .

• (1440)

**M. le Président:** Un petit instant. Le député a mis du temps à poser sa première question. Il y a d'autres députés qui attendent leur tour. Je lui demande donc de faire plus vite.

**M. Simmons:** Monsieur le Président, je voudrais que le vice-premier ministre ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous dise quels progrès au juste ont été accomplis. Il répète sans cesse que les choses bougent. Faut-il comprendre, à l'entendre, que les Européens projettent de capturer quatre fois plus de poisson que les quotas qui leur sont alloués? Est-ce cela qu'il appelle accomplir des progrès?

Pendant qu'il a la parole, pourrait-il nous dire s'il va accroître les activités de surveillance? Il y a un seul navire en mer pour traquer tous ces étrangers. Va-t-il faire quelque chose à ce propos?

### Questions orales

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, en tant que représentant d'une circonscription de l'Atlantique où la pêche et les industries sont concernées au premier chef, j'imagine que le député a dû suivre les annonces de la Communauté économique européenne.

Il sait donc que des recommandations lui ont été transmises sur le volume de poisson que ses membres pourraient capturer en haute mer où l'application des quotas de l'OPANO est contestée. Il n'ignore pas non plus que la position de la CEE concernant certains stocks de poisson se rapproche de la nôtre. Qu'elle n'a pas. . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Clark (Yellowhead):** Les députés d'en face faisaient partie du gouvernement qui a sacrifié des quotas au profit des pêcheurs étrangers, ce qui explique les problèmes que nous avons maintenant. . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Simmons:** Vous mentez maintenant. C'est une fausseté.

\* \* \*

### LA JUSTICE

**M. Robert E. Skelly (Comox—Alberni):** Monsieur le Président, la commission d'enquête sur l'affaire Donald Marshall a découvert ce que nous disons au gouvernement depuis des années, à savoir que le système judiciaire canadien a un préjugé contre les autochtones et que des changements s'imposent d'urgence.

La commission d'enquête recommande un système de tribunaux autochtones pour la Nouvelle-Écosse, un institut de la justice autochtone, une tribune tripartite pour régler les problèmes qui existent entre les Micmacs et les différents ordres de gouvernement, ainsi qu'un réseau de travailleurs autochtones auprès des tribunaux.

Le ministre de la justice va-t-il engager des consultations maintenant, non seulement avec les autorités gouvernementales qu'il a consultées par le passé, mais aussi avec les groupes d'autochtones qui sont victimes de ces injustices, afin de mettre en oeuvre les recommandations de la commission d'enquête sur l'affaire Marshall?

**L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, le gouvernement fédéral a accueilli favorablement les résultats de l'enquête sur l'affaire Marshall, qu'il considère comme un moyen très légitime d'examiner un problème qui existe au pays.

Sauf erreur, le gouvernement provincial a demandé de 7 à 10 jours pour examiner les conclusions de la commission d'enquête. De notre côté, nous voulons prendre un certain temps pour étudier toutes les recommandations,